CONSOLIDATION - NORMES IFRS

Arrêté des comptes 2027 en normes IFRS : préparer, arbitrer et documenter ses choix

L'arrêté des comptes concentre en quelques semaines des arbitrages techniques préparés trop tard : estimations à réexaminer informations à produire en annexe traitements dont la justification doit être écrite. Les équipes consolidation absorbent alors les évolutions de normes dans l'urgence sous la pression du calendrier d'audit. Cette conférence de trois heures et demie fait le point sur les sujets attendus pour l'arrêté 2027 en normes IFRS. Elle s'adresse à des praticiens confirmés et vise la préparation en amont : identification des zones de jugement documentation des positions et organisation du dialogue avec les auditeurs.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
0,50 jour — 3,50 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 730 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Directeurs comptables responsables consolidation normalisateurs internes et auditeurs intervenant sur des comptes établis en normes IFRS.

PRÉREQUIS
Pratiquer la production ou l'audit de comptes consolidés en normes IFRS.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Identifier les sujets techniques sensibles de l'arrêté à venir
- Analyser les zones de jugement et les estimations à réexaminer
- Documenter les positions retenues de manière opposable
- Préparer les informations à publier en annexe
- Organiser le dialogue technique avec les commissaires aux comptes

03 Programme détaillé

M1 Sujets techniques de l'arrêté à venir

- Repérer les points qui vont mobiliser l'équipe
- Évolutions normatives à intégrer dans les traitements
- Sujets récurrents de divergence avec les auditeurs
- Effets sur les états financiers primaires
- Conséquences sur les indicateurs suivis par la direction
- À retenir : Les sujets d'arrêté les plus coûteux sont ceux qui ne sont pas identifiés avant le lancement de la clôture.

M2 Jugements estimations et documentation

- Écrire la position avant d'avoir à la défendre
- Recensement des zones de jugement significatives
- Réexamen des hypothèses retenues lors des exercices précédents
- Structure d'une note de position technique
- Traçabilité des données et des calculs sous-jacents
- Cas pratique : Rédaction de la trame d'une note de position sur une estimation contestée par l'auditeur.

M3 Annexe et conduite de la clôture

- Tenir le calendrier sans perdre la qualité
- Sélection des informations à publier en annexe
- Cohérence entre annexe et communication financière
- Séquencement des travaux et points de contrôle
- Organisation des échanges avec les auditeurs
- Atelier : Construction d'un calendrier d'arrêté avec les points de validation et les livrables intermédiaires.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF

Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 730 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr